

Chers amis lecteurs, cette rubrique vous appartient, elle est libre, parlez-nous d'architecture, d'urbanisme, parlez-nous de la ville, de votre ville, faites nous partager : votre expérience, vos préoccupations, vos réactions, vos suggestions... vos coups de gueule.

Adressez-nous votre lettre avec vos coordonnées précises :

- ✍ Par courrier : N° 21 rue Abane Ramdane Alger.
- ✉ Par fax : 021 73 99 82
- ✉ Par E-mail : opinions@viesdevilles.com
- ✍ Ou à travers notre forum de discussion sur le site

L'architecte et la réhabilitation



La problématique de la qualification des intervenants dans les opérations de réhabilitation et de restauration du patrimoine continue dans notre pays à susciter des passions et des incompréhensions. A ce jour, les pouvoirs publics et notamment le Ministère de la Culture n'ont pas réussi à mettre en place un cadre cohérent, organisé et hiérarchisé pour la prise en charge de ces opérations, ni à procéder à une sélection des compétences en rapport avec la nature, l'importance, l'âge, l'usage et la destination future du patrimoine en question.

Les textes d'application de la loi 98.04 promulgués en 2004 n'ont pas réussi à apporter les solutions tant attendues par les professionnels. Pire encore, les dispositions de ces textes ont compliqué davantage la problématique. En effet, le caractère administratif de la démarche privilégiée risque de déboucher sur une forme d'immobilisme sans apporter de réponses idoines à l'état de léthargie dans lequel se trouve notre patrimoine qui exige plus de

flexibilité et d'adaptabilité des instruments, aussi bien en ce qui concerne les interventions que leur gestion.

Comparativement à d'autres pays et notamment les pays voisins, l'Algérie continue à voir son important patrimoine menacé dans une forme de silence complice et de désintéressement. Le cas de la Casbah d'Alger est édifiant. Les organisations internationales chargées du patrimoine ont, à plusieurs reprises, attiré l'attention des autorités algériennes sur cet état de fait, mais malheureusement ces mises en garde continuent à être ignorées.

La société civile, malgré ses faibles moyens et son potentiel limité, n'a pas réussi quant à elle à se mobiliser, ni à provoquer la synergie qu'exige la sauvegarde de notre patrimoine. Cette société civile, de formation récente, dont le fonctionnement continue à être marqué par les luttes d'influence sur le plan interne et de multiples déchirements, ne peut en aucun cas représenter une force de proposition solvable dans l'immédiat.

C'est pourquoi, il est urgent de revenir à une forme d'orthodoxie dans la gestion des questions relatives au patrimoine. Notre pays, malgré ses atouts et son immense potentiel humain, n'arrive toujours pas à se hisser à la place qui lui sied et à occuper la position qui lui revient parmi les nations de ce monde dans le domaine sensible de protection du patrimoine bâti.

En effet, le chevauchement des compétences et des prérogatives entre les différents services publics des collectivités locales et de l'Etat, inhibent toutes les volontés affichées.

C'est pourquoi et pour éviter la répétition des expériences malheureuses de ces dernières années, il est temps de céder la place aux professionnels et tout particulièrement aux architectes spécialisés pour organiser et encadrer le déroulement des opérations d'intervention sur le patrimoine dans une démarche unitaire et solidaire, dans le cadre d'un processus qui favorise la pluridisciplinarité comme mode d'intervention et de création.

Houria Bouhired, Architecte

Architecture de culte ou culte des architectures

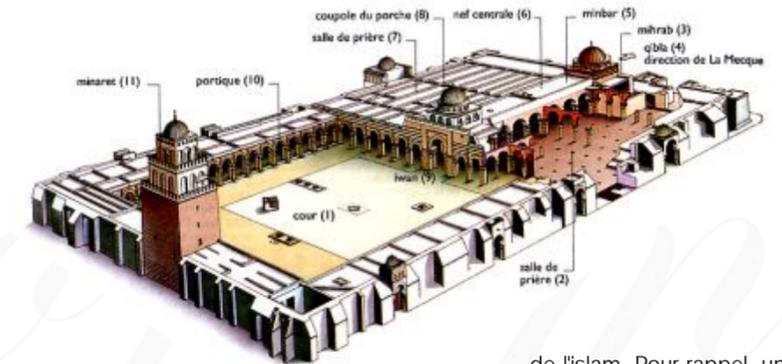
Voilà cinq années que nous avons remisé notre plume dans son fourreau, le fourreau dans le plumier, le plumier dans le cartable et le cartable dans le grenier parmi nos vieilleries, parce que las d'avoir eu à mener un combat donquichottesque contre le désordre architectural et le chaos urbanistique que nous ont infligé des maîtres d'ouvrage à la culture linéaire et au pouvoir indécent.

C'est la lecture d'un hiatus relatif au projet de la Grande Mosquée d'Alger et sa vue sur la " une " d'une revue spécialisée, qui nous ont décidé à chercher dans notre capharnaüm cette plume, jadis acérée, qui nous attendait pour reprendre du service. Un architecte, à notre sens, c'est d'abord et avant tout un homme de l'art, riche d'une culture du regard, d'un savoir à la hauteur de legs de grands maîtres d'antan: européens, incas, mayas, aztèques, assyriens, perses, chinois, égyptiens, arabes, nippons - bâtisseurs de pyramides, de ziggourats, de cathédrales, de mosquées et de palais. Mais aussi respectueux des exigences de notre époque, à l'instar de Michel Pinseau, architecte réalisateur de la Grande Mosquée Hassan II à Casablanca.

Loin de nous l'idée de polémiquer avec l'auteur du hiatus, raison de notre ire .

Il faut voir à travers ce geste une volonté d'ouvrir le débat sur le projet qui n'a fait l'objet, pour le moment, d'aucun concours national ou international. En dehors de l'inadéquation évidente de lieu de son implantation, des problèmes liés à son intégration au panorama de la baie d'Alger, d'insertion dans le réseau viaire et de transport, de sécurité antisismique au niveau urbain et architectural, la présentation du projet à laquelle nous convie son auteur nous laisse pantois. Pas tant par le fait que la future Grande Mosquée d'Alger telle que conçue serait " un sommet de l'art sacré de tous les temps", comme le prétend son maître d'œuvre, mais par sa démesure, sa rupture avec les canons de l'esthétique et avec la casuistique de codification religieuse d'un sanctuaire du culte de l'Islam.

Ainsi, le promoteur de cette "œuvre



voulue colossale" supprime la coupole qui symbolise la voûte céleste, exclut l'arcade de soliveau ou le tronc d'arbre, parce que selon lui ils " n'ont plus de raison objective de perdurer dans l'art de construire les mosquées ", élance son minaret " plus loin en hauteur que les anciens minarets " parce qu'il veut " exprimer la quête de l'infini ". Tournis des hauteurs que tout cela. Lorsqu'on sait que le premier monument de l'islam, la mosquée Al Aqsa à Jérusalem Ville Sainte, qu'on appelle aussi la Coupole du Rocher, construite en 693 par Khalif Omar ne comporte pas de minaret, on est en droit de se demander d'où le maître d'œuvre a-t-il puisé sa volonté de partir à la conquête du ciel avec une tour de 225m de hauteur ?

On ne peut partir à la conquête du ciel que par l'esprit : la lévitation étant amour et l'amour énergie du cœur et de la foi qui se sublime dans un dialogue avec le Divin. Les humains ont déjà voulu conquérir le ciel avec la Tour de Babel. Dieu avait mis fin à la prétention de sa créature, comme il est dit dans le Saint Coran, par la destruction de la Tour et la punition de ses promoteurs...

Quant au projet en soi, sa lecture fait immédiatement penser à un complexe sportif ou une marina avec phare, véritable cornet de glaces inversé en guise de minaret et une salle de prière ou Dar al Qor'an, nul ne sait, qui évoque une salle omnisport ou un objet OVNI qui ne peut prendre son envol. Que dire de l'absence d'harmonie et d'unicité des édifices qu'on nous propose ? On ne retrouve nulle part dans ce projet les signes forts, symboles

de l'islam. Pour rappel, une mosquée est un lieu de culte et de rassemblement des fidèles. Sa construction obéit à des canons d'esthétique et à une codification de la symbolique qui reste immuable.

Quant à censurer un architecte de la possibilité de réaliser une mosquée parce qu'il est étranger, cela est surprenant. Les mosquées de l'Arabie Saoudite, celles de Koweït City, des Emirats, de Casablanca, d'Islamabad, de Madrid, Lyon, Rome, Londres, ont toutes été réalisées par des architectes étrangers qui avaient remporté des concours. Refuser le droit à un architecte algérien ou étranger de concourir pour la Grande Mosquée d'Alger, c'est réducteur. On gagne le pari parce qu'on est le meilleur et non pas parce que l'on est seul sur la place.

Enfin, nous regrettons vivement que le culte des architectures : concevoir et réaliser toujours plus haut, toujours plus étonnant, toujours plus sophistiqué et plus cher, remplace aujourd'hui petit à petit le bon sens et fait diluer l'âme profonde des édifices symboliques. La prétention technologique ne peut aspirer à la beauté que si elle se conjugue avec l'harmonie de la nature, apporte la paix de l'âme et conjure les périls qui nous guettent. Puissent nos architectes mettre ne serait-ce qu'un grain de la beauté dans leurs œuvres... plutôt que de se laisser envoûter par les chantres de gigantismes.

Al Sedrati,
ingénieur architecte

Un million des logements : sinistrose et désastre en cascade attendus au BTP

Un million de logements programmé pour les cinq années à venir. Pourtant les entreprises, qu'elles soient petites, moyennes ou grandes, périssent. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à voir le nombre alarmant d'appels d'offres pour la réalisation des logements lancés par les OPGI, EPLF, les APC et les institutions étatiques, qui demeurent infructueux. Pourquoi ?

Il faut inscrire cette vague de surdité, avant l'arrivée de tsunami qui emporterait le BTP, au fait que le code des marchés publics impose trop de garde-fous. Il attend de l'entreprise d'assumer tous les risques et verrouille quant à l'opérateur public toutes les issues de sécurité. Ainsi nombre d'entrepreneurs sont contraints d'hypothéquer leurs biens pour une garantie de bonne exécution ou pour obtenir une avance forfaitaire ; l'entrepreneur s'endette, paie les agios aux banques, alors que l'administration, pour lui régler une situation, fait la sourde oreille et dépasse tous les délais impartis pour ces règlements. Ceci d'une part. D'autre part, on impose à l'entreprise algérienne des prix administrés

(18.000DA/m² construit prix AADL, alors que les entreprises étrangères réalisent à 27.000DA/m² construit). On refuse la révision des prix pour les projets en cours de réalisation, alors qu'est imposé à l'entreprise le nouveau règlement parasismique RPA 2003 et que les prix du rond à béton atteint sur le marché mondial des sommets prohibitifs dus à la forte consommation de ce produit par la Chine et l'Inde. Les promoteurs publics (OPGI, AADL), contre toute logique managériale, font préfinancer par les entreprises les parkings et autres locaux commerciaux et ne les remboursent qu'une fois que ces derniers auraient trouvé des acquéreurs (dictat de maîtres d'ouvrage non professionnels : si les entreprises préfinancent ces locaux, elles sont de facto propriétaires et deviennent de juré promoteurs). C'est là un délit d'accaparement de bien d'autrui passible de poursuites judiciaires. Parmi les autres raisons à l'origine de la défection des entreprises du BTP figure la concurrence déloyale que leur font les entreprises étrangères, qui enlèvent des projets et

" pompent " à leurs concurrentes nationales leurs cadres et leur main d'œuvre qualifiée, parce que mieux payés ...

Autre menace, véritable épée de Damoclès qui peut achever les entreprises nationales privées ou publiques, y compris les SGP, c'est la reconversion d'une partie de la dette de l'Algérie envers la France en investissement ou partenariat des entreprises françaises en Algérie, ce qui en soi est une excellente chose. Cependant, en ce qui concerne les entreprises locales du BTPH, c'est une vraie corde au cou parce que, non préparées à la concurrence, elles se feront phagocyter par la main d'œuvre chinoise et vietnamienne, que les entreprises françaises projettent d'employer pour les projets colossaux qui les attendent. Pour permettre aux entreprises locales de relever le défi, il y a lieu d'élaborer un véritable plan de formation de tous les acteurs du BTPH. Ainsi le partenariat deviendra un réel support de développement, et non pas un leurre.

Louar AZZAG
architecte, expert consultant

All Stores
Siège: 11, Lot Valores - Route Neuve - Tél: 021 19 14 38

Stores Vénitiens
Des rêves aux idées
Tinda
Stores Californiens Tissu
Moustiquaire

IMAGINA

Show Room: Alger - Bir Mourad Rais
Tél: 021 56 14 14 - 021 56 15 44
Birkhadem. Tél: 021 44 58 86
Ouled Fayet. Tél: 020 34 45 93
Oran. Tél: 041 53 08 26 / 070 94 29 01
Annaba. Tél: 030 82 72 84 / 071 69 89 91
Constantine. Tél: 030 20 39 33 / 07116 93 46